



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240408-16_2024DELBIS-DE



N°16/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 avril 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élue : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON -

Absents excusés :

Absents : Loïc NORMANT - Séverine VIRLOUVET - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Valérie MAYOR, Adjointe aux finances, présente à l'Assemblée le budget primitif établi pour l'année 2024.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de l'Adjointe, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	988 946.00 €
Recettes de fonctionnement	988 946.00 €

Investissement	
Dépenses d'investissement	1 491 565.70 €
Recettes d'investissement	1 491 565.70 €

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie MAYOR

Secrétaire de séance,

Christine BLANC



Maire,